

4

LES RUBRIQUES DE L'A.P.M.E.P.

Matériaux pour un dictionnaire

par J.M. CHEVALLIER

Patience et permanence

Je faisais part aux lecteurs du Bulletin n° 286 de certaines de mes appréhensions touchant le Dictionnaire, dont les équipes, tant parisiennes que régionales, ont tendance à s'amenuiser. La chose est à peu près inévitable lorsque les mêmes restent trop longtemps sur la brèche (dix ans pour l'équipe originelle !) et sont d'ailleurs sollicités de diverses parts. Faute d'un renouvellement, d'un rajeunissement aussi, nous risquons une lente paralysie, et mieux vaudrait un franc arrêt qu'un sommeil camouflé sous un solennel ronflement. Pourtant il serait dommage de renoncer, car certaines lettres encouragent la poursuite de notre effort, soit par la sympathie qu'elles témoignent, soit par l'attente qu'elles révèlent.

Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler — ou, pour nos plus jeunes collègues, d'expliquer — comment se fait le Dictionnaire. En gros le schéma de fonctionnement est le suivant. A l'initiative de l'un ou de quelques-uns de ses membres, une équipe régionale E (c'est-à-dire, dans le cas le plus courant, cinq ou six "mordus") choisit un sujet de notice ; ce choix est libre, bien entendu, mais il est tout de même préférable de consulter la commission parisienne en vue d'assurer une meilleure convergence du travail, en particulier pour éviter que deux équipes travaillent sur le même sujet en s'ignorant. Une fois ce choix effectué, l'équipe E discute et rédige un premier projet de notice. Ce projet est diffusé au plan national (et même un peu au-delà) afin que les autres équipes puissent en discuter et émettre leurs suggestions ; à la fin de cette phase de discussion, l'équipe E est en général amenée à remanier son projet

initial et c'est cette rédaction améliorée qui est à nouveau discutée par la commission parisienne (laquelle a déjà été associée naturellement à la première phase de la critique). Souvent il n'y a plus que des corrections de détail à apporter, un meilleur équilibrage à trouver (supprimer des parties trop développées ou un peu marginales par rapport au sujet central, ajouter au contraire des exemples, des acceptions omises, etc ...) : en pareil cas la rédaction définitive est assez vite obtenue ; si au contraire des divergences de fond apparaissent, il est évident qu'au moins un échange de vues avec contre-propositions devient nécessaire entre Paris et l'équipe E. Jusqu'ici il est sans exemple qu'on ne soit pas tombé finalement d'accord.

Tout le monde comprendra, à la simple lecture de ce schéma, que la vertu primordiale est la patience : entre le premier jet d'une notice et sa publication dans le Bulletin, le délai doit toujours être évalué en mois, et l'année est la plupart du temps une meilleure unité de compte. Cette lenteur peut être considérée comme un écueil, car les bonnes volontés risquent de succomber à la lassitude. J'en suis parfaitement conscient, mais crois aussi que cet inconvénient est compensé par l'avantage d'une lente maturation ; en outre je ne vois pas de moyen *pratique* qui permette de procéder autrement.

Ma conclusion sera toute simple, et Glaymann, qui m'a incité à relancer cette balle et à qui revient, sauf erreur de ma part, l'idée première de constituer des équipes régionales pour le Dictionnaire, ne me contredira pas : il importe que de nouveaux collègues entrent dans le circuit afin que le Dictionnaire demeure et devienne de plus en plus le fruit d'une réflexion collective. C'est cela qui le prémunit contre les risques d'erreur grave, voire contre les lubies individuelles (j'ai les miennes comme tout le monde). Mais il n'y a pas de miracle, pas de baguette magique qui transforme les citrouilles en carrosses ... ni en fusées ; impatientes s'abstenir !

J'ai plaisir à signaler le travail — fait également à un rythme mesuré et régulier — accompli par la commission "Lexique pour l'élémentaire" animée par Duvert. Un an après le lancement de l'opération, les notices **EGALITE**, **EXEMPLE** et **CONTRE-EXEMPLE**, **NATUREL**, **RELATION**, et peut-être quelques autres apparentées, vont sans doute pouvoir être mises à la disposition de nos collègues instituteurs.